

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-5550
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2551 et débiter les travaux de service d'un entrepreneur général et spécialisé en systèmes CVCA pour divers travaux sur demande	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2551 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
Actions : ADJUDICATION Demande d'achat : Oui CT requis : Oui <u>Contrat</u> No contrat : DOS-2551 Estimation : 425 813,42 \$ Montant : 398 931,64 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 36 mois Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 1 Résultat : Ventilabec inc. 398 931,64\$ (incluant TPS et TVQ) <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service des immeubles, parcs et espaces publics		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent contrat a pour but de réaliser sur demande des travaux d'installation, de réfection, de réparation, de modification, d'inspection ou d'entretien sur différents systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation dans les édifices et endroits publics de la Ville. Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC). ANALYSE DES SOUMISSIONS ===== Après 31 jours de publication, 4 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres et 4 ont déposé une offre. Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) : Ventilabec inc. : 398 931,64 \$ (recommandé) Les Entreprises Serges Fortin inc. : 410 980,44 \$ Les Entreprises de réfrigération LS inc. : 456 174,81 \$ Écart entre l'estimation 425 813,42 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 26 881,78 \$ 6% favorable Après vérification et analyse, la compagnie suivante, a déposé une offre non conforme: Construction L Morin inc. : Non-conforme administrativement		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Entente-cadre, les crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		

Laval – Sommaire décisionnel